

((Proposition de texte pour site Internet – actualités))

Lancement de kidlex, la plate-forme en ligne innovante pour renforcer les droits de l'enfant

En Suisse, les droits de l'enfant sont solidement ancrés dans la loi, mais leur mise en œuvre est complexe. La plate-forme en ligne www.kidlex.ch a donc été développée pour l'accompagnement professionnel des enfants et des jeunes.

Bien étayée, pragmatique et facile à comprendre, kidlex soutient la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le domaine de l'accompagnement extrafamilial et extrascolaire. La plate-forme propose des éléments de base théoriques, des aides adaptées à la pratique et un chatbot qui approfondit les problématiques individuelles liées aux droits de l'enfant. Avec cette offre, kidlex s'adresse aux institutions de formation initiale et continue et aux professionnel·les de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

kidlex a été lancée et développée par YOUVITA, l'association de branche des prestataires de services pour enfants et jeunes. L'Office fédéral des assurances sociales soutient le projet dans le cadre du crédit «Droits de l'enfant».

www.kidlex.ch

((Proposition de texte pour LinkedIn))

kidlex, la plate-forme pour renforcer les droits de l'enfant

Mettre en œuvre les droits de l'enfant dans le domaine de l'accompagnement extrafamilial et extrascolaire: cette tâche complexe est désormais quelque peu facilitée.

➔ **La plate-forme kidlex** propose aux spécialistes, au corps enseignant, aux personnes en formation et aux étudiant·es:

- ✓ d'importants éléments de base théoriques;
- ✓ des aides pratiques pour le quotidien professionnel;
- ✓ un chatbot pour les questions individuelles.

@YOUVITA a lancé et développé la plate-forme, qui est soutenue par l'Office fédéral des assurances sociales dans le cadre du crédit «Droits de l'enfant».

À découvrir sans tarder: www.kidlex.ch | [communiqué de presse](#)